

Horaires de la station biométrique :

L'établissement d'un titre d'identité est **sur RDV**

selon les horaires ci-dessous :

Lundi	: 9h-11h
Mardi	: 9h-11h/14h45-17h15
Mercredi	: 9h-11h30
Jeudi	: 14h45-17h15
Vendredi	: 9h-11h/14h45-17h15

Bibliothèque

Place de l'Eglise Notre-Dame

Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi	: 15h-18h
Mercredi	: 10h-12h / 14h-17h
Samedi	: 10h-12h

La Poste

42 Grande Rue - 72450 Montfort-le-Gesnois

Tél. : 3631

Centre LARES / France services

1 Place J. Moreau 72450 Montfort-le-Gesnois

Tél.: 02.43.76.70.25

Lun. au vend. de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Ecole maternelle publique P. KERGOMARD

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

Ecole élémentaire publique « Les Tilleuls »

Mme LECOURT : 02.43.76.70.85

Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

Médecin

: appeler le 15

Infirmier(e) de garde

: M. Joao FERREIRA

Tél. : 06.59.49.28.41

Pharmacie

: Service de garde - 0825 12 03 04

17 Rue du Haras - 72450 Montfort-le-Gesnois

Tél. : 02.43.76.70.17

Vie paroissiale

La messe anticipée du samedi soir *est générale-*

ment célébrée à Montfort :

► de Pâques à la Toussaint à **18h30** à **Notre-Dame**

► de la Toussaint à Pâques à **18h00** à **Saint-Gilles**

Presbytère de Montfort :

5 Place Notre-Dame -72450 Montfort-le-Gesnois

Tél. : 02.43.76.70.67

Prêtre : Père François BAILLY

Permanences : Samedi de **10h00** à **12h00**

Pour contacter le prêtre :

02.43.89.00.43 / bailly-f@wanadoo.fr

Messe à la résidence Amicie (17h)

Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière

Tél : 02.43.89.70.04

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h

Dim. et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

Gendarmerie de Connerré

30 Avenue Carnot - 72160 Connerré

Tél : 02.43.89.00.01

Lun. : 14h à 18h, merc, sam. : 8h-12h / 14h-18h

les jours fériés de 9h-12h / 15h-18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Consulter tous les horaires sur le site internet :

<http://sittellia.fr>

Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 - www.syvalorm.fr

Horaires d'hiver à compter du 4 octobre 2021:

Lundi	: 14h-17h30
Mardi	: 9h-12h
Merc., vendredi	: 9h-12h/14h-17h30
Jeudi	: Fermé
Samedi	: 9h-12h/14h-17h30

Prochaines collectes : **11 et 25 février**

Mairie de Montfort-le-Gesnois

MAIRIE 02.43.54.06.06

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi	: 9h-12h
Mar,Jeud,Ven	: 9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi	: 9h-12h30

Site : <http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : mairie@montfortleGesnois.fr



**BULLETIN
D'INFORMATION**

N°05 du 4 février 2022

Permanence élus

La prochaine permanence des élus sera tenue par Jonathan REYT le **samedi 5 février** de 10h à 12h en mairie.

Présence d'un conseiller numérique en mairie

Le département de la Sarthe a souhaité renforcer sa politique en faveur du développement des usages numériques d'intérêts locaux par le recrutement de 16 conseillers numériques pour le territoire. Une convention de partenariat a été mise en place avec la communauté de communes du Gesnois Bilurien dans le but de favoriser la réussite des missions des conseillers numériques.

- Mise en place d'ateliers pour faciliter la prise en main des matériels informatiques (écran, clavier, souris, tablette, smartphone ...)
- Découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion)
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux
- Découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp etc.)
- Acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, etc...
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques
- Protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux
- Usages numériques des enfants / adolescents
- Trouver un emploi ou une formation
- Suivre la scolarité de son enfant
- Accéder aux services en ligne communaux de l'enfance...

Permanences à la mairie de Montfort-le-Gesnois

- Jeudi 10 février : matin de 9h - 12h
- Jeudi 17 février : après-midi de 14h - 17h
- Jeudi 3 mars : matin de 9h - 12h
- A partir du mois d'avril : les semaines paires le mardi après-midi : 14h - 17h

Attention au démarchage frauduleux

Nous attirons l'attention sur un homme qui serait actuellement sur notre secteur et se ferait passer pour un agent communal qui vendrait des masques pour le compte de la mairie. **Nous vous rappelons que nos agents ne sont pas habilités à vendre des produits et que la mairie n'a mandaté aucun prestataire pour la vente de masques auprès de nos administrés.**

Ceci est un démarchage frauduleux, nous vous invitons donc à la plus grande prudence et à conserver vos portes et portails fermés dès que cela est possible.

Elections : inscriptions sur les listes électorales

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- ◆ En ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- ◆ En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669*02](#) de demande d'inscription ;
- ◆ Par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n°12669*02](#) de demande d'inscription.

Dates limites d'inscription sur les listes électorales

Inscription	Election présidentielle	Elections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

RESTAURANT SCOLAIRE

Menus de la semaine du lundi 7 février au vendredi 11 février 2022

Choix des maternelles soulignés

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Taboulé	Repas végétarien	Potage de légumes	Salade de riz niçoise	Repas Savoie
Steak haché	Crudités et œuf	Sauté de bœuf au paprika	Poulet rôti	Bouillon de volaille vermicelle
Brocolis	Lasagnes épinards et chèvre	Petits pois	Haricots verts persillés	Tartiflette
Fromage au choix	Salade verte	Fromage	Fromage au choix	Salade verte
Crème dessert à la vanille	Fromage au choix	Corbeille de fruits	Corbeille de fruits	Fromage blanc
	Yaourt aux fruits			Gâteau de Savoie

Recrutement Cadet de la République

Recrutement des Cadets de la République – police nationale **session 2022** : inscriptions ouvertes **jusqu'au 31 mars 2022**.

Les conditions d'accès à ce recrutement : 18 à 29 ans, **avec ou sans diplôme** et de nationalité française.

Les missions

Le Cadet de la République, option police nationale, est un policier adjoint (assistant de gardien de la paix (policier) qui bénéficie dans un premier temps d'une formation rémunérée d'un an en école de police pour préparer le concours interne de gardien de la paix.

A l'issue de cette formation le cadet est affecté directement en qualité de policier adjoint pour les 2 ans du 1er contrat restant, dans un commissariat d'un département choisi lors de son inscription au recrutement des cadets.

Conditions d'accès

- 18 ans à la date d'incorporation en école (sept 2022) et de moins de 30 ans à la date du dépôt de candidature.
- Nationalité française
- Casier judiciaire vierge
- Être en règle avec le service national (JDC)
- Être en bonne condition physique et en bonne santé

Recrutement par sélection

- épreuves : écrits, sport, oral

Contrat

- 3 ans avec possibilité de renouveler une fois
- Rémunération : 560 € pendant l'année de cadet puis 1 304 € en qualité de policier adjoint pour les deux ans restant du 1er contrat. (+ 3 ans si contrat renouvelé)
- Accès au concours interne de gardien de la paix au bout d'un an de contrat sans condition de diplôme.

Les postes sont à pourvoir au niveau national au choix du candidat. Inscriptions jusqu'au **31 mars 2022** sur le site internet : www.devenirpolicier.fr

Pour tous renseignements complémentaires :
02.47.42.86.77 ou

info-recrutement-police-tours@interieur.gouv.fr

Centre aqualudique et forme Sittellia

Passage aux horaires « petites vacances »
du 7 au 20 février

Stage KIDSFIT

Du 7 au 11 février inscrivez vos enfants (5 à 10 ans) à notre stage d'éveil fitness. Du lundi au vendredi de 15h à 15h45. Possibilité d'inscription à la séance. Ne tardez plus ! Informations et inscriptions au 02.43.54.01.70.

A très vite dans votre centre SITTELLIA



Les enfants d'ABORD

25 avenue Paderborn - 72000 LEMANS
Tél : 02 43 89 26 37
Email : lemans@enfants-dabord.fr

RECRUTEMENT :

Poste de **GARDE D'ENFANTS (H/F)** à domicile à pouvoir !

Nous recherchons une personne disponible : Les Lundis, Mardis, Jedis et Vendredis soir dès 16h30 jusqu'à 18h30 soit 8h/semaine.

Secteur intervention : MONTFORT LE GESNOIS
CDI à temps partiel
Une rémunération évolutive selon vos qualifications

Envie de travailler davantage ? Des missions complémentaires sont proposées sur Le Mans et aux alentours

Emploi en CDI

Formations

Formation aux Gestes d'Urgences Pédiatriques

Remise d'un Guide d'Activités à la signature de votre contrat
Envoi de Fiches d'Activités Mensuelles
Accompagnement individuel et collectif

Accompagnement

REJOIGNEZ-NOUS !

Vous êtes **diplômé(e)** dans la Petite Enfance et/ou avez une **expérience significative** auprès des enfants ?

Vous êtes **véhiculé(e)** pour assurer des déplacements avec les enfants (école / crèche / domicile) ?

Vous êtes **disponible** durant toute l'année scolaire ?

Nous vous invitons à nous envoyer votre CV et votre lettre de motivations : lemans@enfants-dabord.fr

Permanences des conseillers départementaux

Sarthe
Le Département

Le Département de la Sarthe
Vous accompagne au quotidien

A VOTRE ECOUTE

- Le Handicap
- La Perte d'autonomie
- L'Enfance et la Famille
- L'Emploi et l'Insertion
- La Santé
- Le Logement
- L'Éducation
- La Jeunesse
- La Culture
- Le Sport
- La Vie Associative
- La Citoyenneté
- Le Patrimoine
- Le Tourisme
- L'Environnement
- Les Routes
- Le Soutien aux Communes
- Le Réseau numérique
- Le Réseau électrique
- L'Agriculture

Permanences possibles sur Rdv

Contactez notre collaboratrice

Hélène LE CONTE
Vice-présidente de la Commission Solidarité, Autonomie et Santé
Membre de la Commission vie associative, Culture, sport et patrimoine

Anthony TRIFAUT
Vice-président du Conseil Départemental
Président de la Commission Jeunesse, Citoyenneté, Éducation, Enseignement Supérieur
Membre de la Commission Infrastructures routières, mobilité et réseaux électriques
Membre de la Commission Ressources Humaines, Finances et Administration générale

Permanences sur le Canton de Savigné-l'Évêque

Jeudi 3 février 2022 – En Mairie
Sillé le Philippe : 9h00 - 10h00
Savigné l'Évêque : 10h30 - 11h30
St Cornelle : 15h00 - 16h00

Vendredi 4 février 2022 – En Mairie
Soullitré : 15h00 - 16h00

Mardi 8 février 2022 – En Mairie
Fatines : 9h00 - 10h00
St Mars la Brière : 10h30 - 11h30

Mardi 22 février 2022 – En Mairie
Montfort-le-Gesnois : 9h00 - 10h00

Jeudi 24 février 2022 – En Mairie
Surfonds : 14h00 - 15h00
Ardenay sur Mérisse : 15h00 - 16h00
Nuillet le jalais : 16h00 - 17h00

Lundi 7 février 2022 – En Mairie
St Célerin : 9h00 - 10h00
Torcé en Vallée : 14h00 - 15h00

Lundi 21 février 2022 – En Mairie
Le Breil sur Mérisse : 9h00 - 10h00
Connerré : 10h00 - 11h00
Lombron : 11h00 - 12h00

Hélène LE CONTE : helene.leconte@sarthe.fr
Anthony TRIFAUT : anthony.trifaut@sarthe.fr

Notre collaboratrice : Nathalie BLIN
nathalie.blin@sarthe.fr – Tel : 02 43 54 70 42

Union Cycliste Montgesnoise

SUPER LOTO
Organisé par l'Union Cycliste Montgesnoise

MONTFORT LE GESNOIS
Salle polyvalente : 14h (ouverture des portes 11h)

Dimanche 20 février 2022

- 2 Bons d'achat de 500 €
- 1 Bon d'achat de 300 €
- 2 Bons d'achat de 200 €
- 2 Bons d'achat de 150 €
- 4 Bons d'achat de 100 €
- 4 Bons d'achat de 80 €
- 5 Bons d'achat de 60 €

RESERVATIONS : 07 87 00 04 22
06 81 67 74 88

4100€ en bons d'achat

3 € : carton
12 € : planche de 6
16 € : 8 cartons
20 € : planche de 12

LOTUS PLUS

- > Bon d'achat 100 €
- > Bon d'achat 150 €
- > Bon d'achat 150 €
- > Bon d'achat 150 €
- > Bon d'achat 200 €

PARTIES SPECIALES

- ✦ Bon d'achat 100 €
- ✦ Bon d'achat 100 €
- ✦ Bon d'achat 80 €

Paiement CB accepté

Règles sanitaires en vigueur obligatoires

Lotus Plus : 2 € bulletin, 5 € les 3
Partie spéciale : 2 € carton 5 € les 3

TOMBOLA : Lots

BUVETTE et PETITE RESTAURATION
ANIMATION : ERIC
IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique

SUPER LOTO
Organisé par l'Union Cycliste Montgesnoise

MONTFORT LE GESNOIS
Salle polyvalente : 20h (ouverture des portes 17h)

Samedi 05 mars 2022

- 2 Bons d'achat de 500 €
- 1 Bon d'achat de 300 €
- 2 Bons d'achat de 200 €
- 2 Bons d'achat de 150 €
- 4 Bons d'achat de 100 €
- 4 Bons d'achat de 80 €
- 5 Bons d'achat de 60 €

RESERVATIONS : 07 87 00 04 22
06 81 67 74 88

4100€ en bons d'achat

3 € : carton
12 € : planche de 6
16 € : 8 cartons
20 € : planche de 12

LOTUS PLUS

- > Bon d'achat 100 €
- > Bon d'achat 150 €
- > Bon d'achat 150 €
- > Bon d'achat 150 €
- > Bon d'achat 200 €

PARTIES SPECIALES

- ✦ Bon d'achat 100 €
- ✦ Bon d'achat 100 €
- ✦ Bon d'achat 80 €

Paiement CB accepté

Règles sanitaires en vigueur obligatoires

Lotus Plus : 2 € bulletin, 5 € les 3
Partie spéciale : 2 € carton 5 € les 3

TOMBOLA : Lots

BUVETTE et PETITE RESTAURATION
ANIMATION : ERIC
IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique